

6. " et il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne se perde point dans Israël."

7. " S'il ne veut pas épouser la femme de son frère, qui lui est due selon la loi, cette femme ira à la porte de la ville, et elle s'adressera aux anciens et leur dira : le frère de mon mari ne veut pas susciter dans Israël le nom de son frère ni me prendre pour sa femme ; "

8. " et aussitôt ils le feront appeler, et ils l'interrogeront. S'il répond ; Je ne veux point épouser cette femme-là ; "

9. " la femme s'approchera de lui devant les anciens, lui ôtera son soulier du pied et lui crachera au visage, en disant : C'est ainsi que sera traité celui qui ne veut pas établir la maison de son frère ; "

10. " Et sa maison sera appelée dans Israël, la maison du déchaussé ; " (1)

On lit dans Paul Diacre : " Le patrice Romain, Grégoire, fit périr par une ruse perfide, Jason et Cacon, les deux fils du duc de Frioul. Il promit à Jason de l'adopter en lui coupant la barbe selon la coutume. Jason vint avec son frère ne craignant rien de mal ; Grégoire pour accomplir son serment, se fit apporter la tête de Jason et lui coupa la barbe en effet."

Alaric devint père de Clovis en lui coupant la barbe.

Grégoire de Tours raconte ainsi l'adoption de Childebert par le roi Gontran, son ayeul : " Après cela le roi Gontran envoya vers Childebert, son petit-fils..... avec prière de le venir trouver. Celui-ci vint en effet, avec ses principaux chefs ; après qu'ils se furent embrassés, le roi Gontran parla ainsi : Voici que je suis resté sans enfants ; je demande donc que ce mien petit-fils devienne mon fils. Le plaçant alors sur son siège royal, il lui fit tradition de tout son royaume. Que même bouclier nous couvre, dit-il, que même lance nous défende. Le roi passa la lance qu'il tenait à son neveu, lui disant : A ce signe, bien aimé neveu, sache que tu me succéderas au trône."

(1) V. 9, c'est-à-dire comme pour le punir de ce qu'il ne veut pas mettre le pied de son frère.